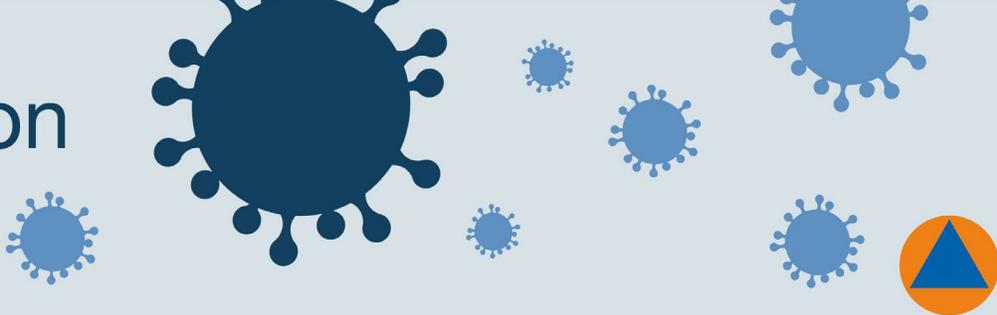


Communication COVID-19



DESTINATAIRE : À tout le personnel médical et de laboratoire de l'Hôpital de Thetford Mines

DATE : Le 29 septembre 2020

OBJET : Nouvel appareil disponible au laboratoire de l'Hôpital de Thetford Mines pour les tests de COVID-19

Après plusieurs mois d'attente en raison de la demande mondiale, nous avons enfin reçu notre appareil nous permettant d'effectuer des tests PCR pour le diagnostic de la COVID-19 au laboratoire de l'Hôpital de Thetford Mines.

C'est la trousse Simplexa COVID-19 qui sera utilisée. Les échantillons prélevés à l'intérieur de l'hôpital (urgence et unités de soins) seront analysés localement au laboratoire, et ce, dès le mercredi 30 septembre 2020. Les prélèvements effectués au centre de dépistage désigné (CDD) continueront toutefois d'être analysés à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'utilisation locale de cette technologie devrait permettre d'améliorer de façon significative les délais de réponse pour les usagers hospitalisés. De plus, cet appareil servira à tester les virus influenza A/B et RSV. Il est toutefois important de prendre bonne note de ces détails :

- Cet appareil ne peut tester qu'un maximum de 8 échantillons à la fois (mais 4 échantillons maximum s'ils sont analysés à la fois pour la COVID ET l'influenza/RSV);
- Une fois l'échantillon arrivé au laboratoire, il faut calculer un minimum de 2 à 4 heures avant que le résultat ne soit rendu disponible, car :
 - Bien que nous prévoyions une utilisation 24/7 comme dans la majorité des laboratoires au Québec, la fréquence d'analyse sera moindre le soir et la nuit;
 - Si une demande urgente est acheminée au laboratoire et que l'appareil vient tout juste d'être démarré, il faut attendre qu'il ait terminé son analyse avant d'en démarrer une nouvelle;
 - Aucune technologie n'étant parfaite, il arrive parfois qu'un résultat soit invalide et qu'il faille reprendre l'analyse d'un échantillon.
- Les technologistes du laboratoire ont reçu comme instruction de ne répondre à aucun appel concernant un résultat ou une priorisation d'analyse de COVID-19, SAUF si cet appel est effectué par un coordonnateur des activités (ex. : pour priorisation en vue d'une chirurgie semi-urgente ou d'un départ) ou par l'équipe de prévention des infections;
- Les échantillons acheminés au laboratoire pour diagnostic ou dépistage de COVID-19 sont déjà classés par priorité selon les directives ministérielles en vigueur.

Au nom de toute l'équipe du laboratoire, je tiens à vous remercier pour votre habituelle collaboration.

Jeannot Dumaresq, MD, FRCPC
Microbiologiste-infectiologue

Contenu et diffusion approuvés par : Isabelle Barrette